



Le 2 janvier 2017, Damien RAMBOSSON CHARLES,

Le 14 janvier 2017, Célestin SÉCHAUD,

Le 14 janvier 2017, Gabin PETIBON,

ils de Thomas PETIBON et de Adeline CAYOUX, Chef-Lieu.

Le 3 février 2017, Gaspard MOREL,

Le 25 mars 2017, Timothé LADAME,

Le 18 avril 2017, Julian SAINT-AUBERT,

Le 24 avril 2017, Antonin BRACQ,

Le 28 avril 2017, Anaïs MOREL-CHEVILLET,

Le 28 avril 2017, Jules MONET,

ls de Charly MONET et de Maïté SAMPSON, Sous La Côte.

Le 22 mai 2017, Angela BOURY,

Le 2 août 2017, Alexandre TRABICHET,

Le 2 octobre 2017, Romane VUATTOUX,

Le 15 octobre 2017, Chloé BABAZ,

Le 18 octobre 2017, Anna DESOUTTER,

Le 29 novembre 2017, Lucas GALLAIS,

Le 30 novembre 2017, Lucie DUSSART,

Mot du Maire)		3)
--------------	---	--	---	---

GESTION COMMUNALE

• Inauguration de l'auberge communa	le	<u>.</u>
du Billiatp).	4-5

• Vers une gestion durable p. 6-7 de la forêt

• Les travaux d'assainissement Plampéry / Chef-Lieu ...p. 8-9

DÉPARTEMENT / INTERCOMMUNALITÉ

Travaux de la RD 26 et de la RD 22 Arrêts de bus de Pimberty Pôle petite enfance du Brevon.....p. 10

VIE QUOTIDIENNE

· L'année 2017 en image	p. 11-12-13
 L'actualité des associations 	p. 14-15
 Tradition: les conscrits 	p. 16-17
• Agenda	p. 18-19
· Un peu d'humour	p. 20

Etat civil

Mariages

Erratum 2016: Le 20 août 2016, Arnaud FONTAINE et Cécile BERTONI, Résidence Mont-Blanc, Chef-Lieu.

Le 3 juin 2017, Jean-Patrick MICHEL et Sandra MACHETTO, Les Excoffons

Le 17 juin 2017, Fabrice HAZAN et Catherine MERMIN,

Le 2 septembre 2017, Geoffroy de FROISSARD-BROISSIA et Déborah MUFFAT,

Le 30 septembre 2017 : Xavier CHARLES-MANGEON et Sana HEMAISSIA, Lullin

Décès

Le 11 février 2017, Danielle ANTHONIOZ veuve MOREL-GUILLEMAZ, Chez Perrou.

Le 2 mars 2017, Yves CHATELAIN, Les Aix.

Le 19 juillet 2017, Daniel MOUGEY, Les Plagnes.

Le 12 octobre 2017, Alfred Jean CHARLES-MANGEON,

Le 20 octobre 2017, Jean-Claude CORNIER, Le Lavouet.

Edito



9

Pour contacter votre mairie 04 50 73 80 07 secretariat@vailly74.fr www.vailly74.fr

De nouveaux horaires pour le secrétariat :

- lundi : 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h
- le mardi fermé le matin et ouvert de 13 h 30 à 18 h
- vendredi : 8 h 15 à 11 h 45 / 13 h 30 à 17 h

8 h 15 à 11 n 45 / 15 h 5 f Fermé le mercredi et le jeudi

- Directrice de la publication : Yannick Trabichet

- Comité de rédaction : Marlène Bondaz, Céline Chevallet, Romain Gurliat, Laurent Nazaire, Sylvain Rochy, Michaël Stehlin
- Création et impression :
 Fillion Imprimerie
 74200 Allinges
 Papier écolabelisé Norme FSC

Au début décembre la première neige et les températures hivernales transformaient nos paysages et laissait espérer un Noël blanc, les enfants dans la cour de l'école redécouvraient la joie simple de jouer avec la neige, les joues rougies par le froid et les yeux pétillants de bonheur.

Et si le bonheur était dans nos prés, nos forêts, au bord du Brevon, dans ce cadre qui nous entoure et que nous avons peut être besoin de découvrir ou redécouvrir ? Les communes rurales sont un atout pour notre territoire. Fortes de leurs diversités : géographiques, patrimoniales, agricoles, sociales, environnementales ... elles constituent des éléments essentiels à l'équilibre du Chablais, elles sont le lien indispensable et la transition nécessaire entre les communes urbaines des bords du lac et les stations de montagne du Haut-Chablais.

Mais encore faut-il y trouver des logements, des services et commerces de proximité, un accès aux soins, des transports, du Haut-débit!

Ce sont toutes ces questions qui sont au cœur de l'élaboration du PLUi H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec volet Habitat), sur lequel les élus du Haut-Chablais se sont penchés depuis quelques mois déjà et qui nécessiteront encore de nombreuses heures de travail.

Nos communes ont changé et doivent relever les défis d'aujourd'hui : numérique, mobilité, cohésion sociale, accompagnement des personnes âgées, développement des circuits courts, préservation des ressources naturelles, soutien à l'agriculture et à la forêt. Tout cela en prenant en compte les contraintes économiques et financières, et surtout les enjeux environnementaux.

Vaste programme, qui nécessite débats et concertation, courage politique et détermination, enthousiasme et pragmatisme, car l'enjeu est de taille : Quelle commune, quel territoire voulons-nous pour demain ? Ensemble, nous devons faire preuve de volonté et d'innovation pour dessiner la commune dans laquelle il fera bon vivre : une commune forte de son histoire, mais résolument tournée vers un aménagement harmonieux, équilibré et durable du territoire. Vailly a des atouts, n'en doutons pas!

A tous, je souhaite une très bonne année 2018.

Yannick TRABICHET

Auberge communale du Billiat

Retour sur la réhabilitation et l'inauguration de l'auberge communale du Billiat

En 2014, alors qu'un nouveau Conseil municipal est élu, la question du devenir de l'auberge du Billiat vient très rapidement se poser, car la poursuite de l'activité n'est pas envisageable sans une mise aux normes de la cuisine. Que fait-on? Avec qui? Et surtout avec quel budget? Autant de questions qui ont fait l'objet de nombreux échanges et débats au sein du Conseil municipal. Un audit technique du bâtiment pour la partie restaurant et cuisine est réalisé. Il permet de poser un diagnostic de l'existant, de réaliser l'analyse règlementaire sécurité et accessibilité et d'établir la liste des travaux de mise en conformité et d'améliorations. Le 11 décembre 2015, le conseil municipal délibère sur le programme définitif de réhabilitation de l'auberge communale et lance une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre.

Le budget communal ne nous permettant pas d'envisager la réalisation d'un tel projet sans soutiens financiers forts, nous obtenons une première subvention du conseiller général Frédéric Zory sur son enveloppe "fonds départemental des territoires", puis avec les élections de 2015, ce sont les deux nouveaux conseillers départementaux du canton de Thonon que nous sollicitons. Patricia Mahut et Richard Baud nous apportent une deuxième contribution du département sur leur enveloppe FDDT. Enfin, en novembre 2016, alors qu'un nouveau partenariat se met en place entre la Région Auvergne Rhône Alpes et les intercommunalités, notre conseillère régionale Astrid Baud Roche décide d'attribuer une aide financière pour notre projet dans le cadre du plan ruralité.

Nous totalisons un montant total de subventions départementale et régionale, de 131 746 € (101 746 du département et 40 000 € de la région) qui représentent plus de 45 % du coût de la réhabilitation s'élevant elle à 307 576 € HT. Le financement restant est assuré par un emprunt de 150 000 € dont l'annuité est couverte par les loyers de la gérance, et par des fonds propres.



C'est ainsi que le 2 janvier 2017, l'auberge communale du Billiat a fermé ses portes pour plus de 4 mois de travaux qui ont permis de réaliser un lifting complet des lieux. Aux commandes de cette réhabilitation : les bureaux d'études Projectec et CIL (Conseil Ingenierie Lémanique) ainsi que la société Alpes contrôles pour la mission de contrôle technique et la mission de coordination sécurité et protection de la santé. Cette trêve hivernale a été aussi la bienvenue pour ceux qui, depuis 26 ans, veillent sur la destinée de ce restaurant et entretiennent sa renommée : Renée et Patrice Pelletier. Et c'est avec un énorme plaisir que nous les retrouvons aujourd'hui et pour longtemps encore.



Renée et Patrice Pelletier

Depuis le 13 mai 2017, jour de l'inauguration, nous avons à disposition, un bel outil qui renforce le dynamisme de notre village, mais pas seulement. N'oublions pas que nous avons intégré une intercommunalité riche de 15 communes, que depuis le 1er janvier 2017, Vailly a rejoint les Alpes du Léman, et que la vitalité ne se mesure pas seulement à l'échelon communal, mais à celui du territoire. En effet, avec les établissements que compte notre commune (le Moulin de Léré, la brasserie du Brevon et l'auberge communale du Billiat, sans oublier Dam pizza), nous offrons à une clientèle locale ou touristique choix et diversité. Nous ne pouvons que féliciter nos restaurateurs qui travaillent avec talent et énergie, ils contribuent à la renommée de notre territoire, dans son ensemble.



Inauguration officielle du Billiat en présence des élus, anciens et actuels

ASA Associations Syndicale Autorisée des 3 Becs

Les travaux de création de la desserte ont débuté le 13 octobre 2017!

Janvi€r 2017

Notification de la subvention accordée par le FEADER (Fonds Européen pour le Développement Rural), de l'Etat et du Conseil Savoie Mont-Blanc en janvier 2017 s'élève à 226 456,64 €. Cette aide financière représente 80 % des travaux estimés à 283 070,80 €.

Avril 2017

Piquetage de l'implantation des ouvrages et martelage de la coupe d'emprise. Plus de 2800 arbres marqués (50 % de feuillus et 50 % de résineux).

Juin 2017

Réunion du Syndicat des 3 Becs - Validation du planning et des conditions d'exécution de la coupe d'emprise. Il est acté que pour des raisons de sécurité, le bûcheronnage sur la coupe d'emprise est organisé et contrôlé par le maître d'œuvre COFORET.

Juillet 2017

Transmission aux propriétaires concernés par la coupe d'emprise d'un descriptif des arbres concernés avec une estimation des volumes. Rédaction du dossier de consultation des entreprises.

Août 2017

Lancement de la consultation des entreprises.

Septembre 2017

Réunion du Syndicat - Attribution du marché à l'entreprise COPPEL Christian des Gets. Le 26/09/17, réunion avec les élus de Reyvroz pour réaliser un état des lieux de la voirie communale.

13 octobr€ 2017

Les travaux de création d'une route forestière de 2 600 ml, de 5 pistes de débardage et 4 places de dépôt débutent le 13/10/2017.

Des conditions météorologiques favorables, une bonne préparation du chantier, le professionnalisme des entreprises, et un investissement des représentants du syndicat et des propriétaires contribuent à la réussite de cette desserte forestière.



Les travaux de la route forestière sont réalisés par l'entreprise Coppel

Reboisement des Hermones

Un chantier participatif de reboisement sur le massif des Hermones

Samedi 28 octobre, la Commune de Vailly, en lien avec les propriétaires, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et l'ONF ont organisé un chantier participatif de reboisement sur le site de la coupe sanitaire du massif des Hermones. Plus de 30 personnes, propriétaires, professionnels et passionnés, se sont attelés au nettoyage des parcelles et à la plantation de 1 500 pousses de Mélèzes, Douglas et autres épicéas. A noter la présence de nombreux jeunes lors de cette journée. Mais le travail n'est pas achevé et une nouvelle opération sera sans doute organisée au cours de l'automne 2018 afin de le poursuivre.



En attendant, la Commune, la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc et les propriétaires souhaitent gérer durablement cet espace. Pour relever le défi de la gestion concertée et durable de ce massif, une Association Syndicale Libre est en cours de constitution : l'ASL des Aralies (nom issu du lieu-dit de la coupe sanitaire). Une assemblée générale constitutive sera organisée au cours du 1er trimestre 2018.

Il n'y a pas d'âge pour s'engager en faveur de la forêt

Les travaux d'assainissement Route de Plampéry / Chet-Lieu

La tranche de travaux d'assainissement de la Route de Plampéry / Chef-Lieu a débuté au cours de l'été 2017. Le cabinet Montmasson a été désigné comme Maître d'œuvre et c'est le groupement Girod TP / EMC TP qui a été retenu suite à la consultation.

PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Création d'un réseau de collecte des eaux usées :

- Réseau principal (écoulement gravitaire) :
- 1 170 ml de réseau DN200 mm en matériau fonte et polypropylène
- 38 regards étanches
- 24 attentes de branchements

Contraintes particulières :

- Risque Géotechnique (glissement de terrain): création d'une tranchée drainante de 350 ml sur l'aval. Rappel: 2 campagnes de sondages ont été réalisées par GEOCHABLAIS en 2016 pour une optimisation du tracé et la définition des solutions de confortement.
- Traversée de champs et terrains privés
- Travaux sous voirie communale
- Travaux sous voirie départementale
- Raccordement des bâtiments publics

ELÉMENTS FINANCIERS

Travaux Assainissement programme 2016-2017:

- Réhabilitation des stations d'épuration (terminé): 143 000 € HT
- Travaux de réseaux Chef-lieu (Travaux + contrôles qualité) : 340 000 € HT
- Frais d'études et missions annexes : 42 000 € HT (MOE, études géotechnique, SPS, procédures d'appel d'offres...)

BUDGET GLOBAL DE L'OPÉRATION: 525 000 € HT

Financement prévisionnel:

- Commune de Vailly (autofinancement): 153 900 € HT
- Conseil Départemental 74 (ex SMDEA):
 150 000 € HT (montant sollicité)
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : 73 200 € HT
- Fond de soutien à l'investissement local (Etat):
 147 900 € HT



COÛT DE L'ASSAINISSEMENT POUR LES USAGERS

Coût du service d'assainissement collectif (redevance assainissement)

- Part fixe eau et assainissement : 35 €/an
- Part variable assainissement collectif: 1,29 €/m³ consommé (pour collecte et traitement)
- Part variable eau potable : 2,10 €/m³ consommé
- Part agence de l'eau RMC :
- modernisation des réseaux de collecte): 0,16 €/m³
- redevance pour pollution domestique: 0,29 €/m³

Coût du raccordement au réseau (à charge du propriétaire)

- Participation aux frais de branchement au réseau d'assainissement :
- 1 450,00 € HT pour une habitation existante + 30 % par logement supplémentaire dans le même bâtiment
- 5 335,72 € HT pour une nouvelle construction
- Travaux de raccordement et de déconnexion de fosse (délai de réalisation = 2 ans maxi) :
- 12 ml maxi de réseau fournis par la commune aux propriétaires
- Travaux de fouille et de remise en état restant à la charge du propriétaire

POUR INFORMATION

La commune a profité de ces travaux pour faire changer les tuyaux d'évacuation de la fontaine du Chef-Lieu car ils présentaient de nombreuses fuites. Par ailleurs, le mur de soutènement de la route des Aix qui s'était effondré lors des intempéries de mai 2015 sera prochainement reconstruit.





Les travaux du département et de l'intercommunalité

TRAVAUX DE MODERNISATION DE LA RD 26 ET DE LA RD 22

La troisième tranche de l'aménagement de la RD 26 à Vailly a démarré en juin 2016 entre le Chef-Lieu et le hameau du Quart-Charrière. Rappel : il s'agit d'élargir la route sur un peu plus d'un kilomètre afin de permettre le croisement des véhicules larges et de dégager la visibilité au carrefour de la route de Canivet.



Les travaux comportent également le confortement de nombreux affaissements de la chaussée et le renforcement de celle-ci, ainsi que l'assainissement et le drainage de la plate-forme routière. La Commune de Vailly a profité de ces travaux pour faire poser une canalisation d'eau potable qui se substituera à l'ancienne colonne située entre Plampéry et Canivet (difficilement accessible aujourd'hui en cas de fuite et d'intervention).

Le chantier reprendra à la fin du printemps 2018. Le département finance à 100 % ces travaux pour un montant de 5 millions d'Euros.

Entre septembre et décembre 2017, le Conseil départemental a également financé à 100 % les travaux de reconstruction de la RD 22 au lieu-dit En Semert.

AMÉNAGEMENT DES ARRÊTS DE BUS DE PIMBERTY

Les nouveaux arrêts de bus de Pimberty ont été mis en service à automne 2017. C'est un bel exemple de concertation entre les communes de Lullin et de Vailly qui on réalisé les acquisitions foncières. C'est aussi la dernière réalisation du Département de la Haute-Savoie avant le transfert compétence "transports" à la région. Merci au Conseiller Départemental Richard Baud et aux services du Conseil Départemental 74 pour cet aménagement qui dessert et sécurise un secteur important pour les deux communes.

PÔLE PETITE ENFANCE DE LA VALLÉE DU BREVON

Le chantier du pôle petite enfance de la vallée du Brevon a débuté au mois de juillet dernier. Après les importants travaux de terrassement, les maçonneries de la crèche et de l'extension de l'école maternelle sont sorties de terre et devraient être terminées au cours du mois de janvier afin de laisser la place à l'entreprise Jolly construction bois pour les murs en ossature et la toiture.



Le chantier de terrassement



Les premiers murs de la crèche

Ce projet de presque 2 millions d'euros, porté et financé par la Communauté de Communes du Haut-Chablais et le SIVU du Val d'Hermone, a bénéficié d'un large soutien de l'Etat, de la Région et du Conseil départemental.

2017 €n imag€

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Depuis plusieurs années, Orange mène une vaste opération de démantèlement de ses cabines téléphoniques. En effet, ce prestataire n'est plus dans l'obligation d'entretenir et de gérer toutes ses cabines téléphoniques qui faisaient office de service universel. Ainsi, face à un manque de rentabilité pour l'opérateur, notre cabine du Chef-Lieu s'en est allée au début du printemps, comme pour l'ensemble des communes chablaisiennes.





UN NOUVEAU BASSIN POUR L'ALPAGE DE LA BUCHILLE

Le 17 juin dernier, un nouveau bassin a pris place au cœur de la Buchille. Un grand merci aux bénévoles de l'alpage pour cette initiative. Et comme rien ne se perd, le large tronc a été transformé en table, idéal pour se désaltérer tranquillement à l'approche de midi ou au moment du couché du soleil...

DE NOUVEAUX VOLETS POUR LA CHAPELLE D'HERMONE

En juin, la communauté paroissiale de Vailly s'est attelée à la réfection des volets de la chapelle d'Hermone. L'usure ayant fait son effet, il était impératif de les remplacer. La scierie Rey de Bellevaux a fourni le bois, l'entreprise Dubouloz la peinture, Gérard de Reyvroz les a réalisés et Luc a assuré la pose. La commune s'est occupée du transport. Merci à tous les bénévoles et généreux donateurs. Prochaine étape : la réfection des portes.



2017 en image

MERCI JEAN-PIERRE ET BIENVENUE HERVÉ!

Le 1^{er} septembre, après 35 années de carrière au sein de notre commune, Jean-Pierre Bondaz a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui adressons un grand merci pour tout le travail effectué auprès de notre population.



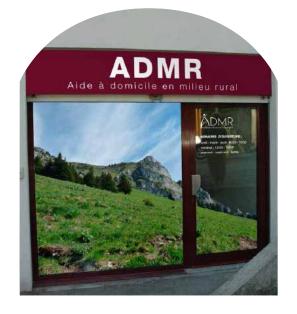


Il est remplacé par Hervé Favre-Victoire qui, en guise de baptême du feu, n'a pas ménagé sa peine pour réparer les nombreuses fuites d'eau de cet automne aux côtés de Roland Trabichet.

SUR LES TRACES D'AMÉDÉE-FRANÇOIS FRÉZIER

Durant l'automne, des habitants de notre village sont partis à la rencontre de leurs lointains cousins, descendants des Vaillierands qui ont émigré en Argentine au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Josette, Gérard et Carine ont continué leur périple jusqu'au Chili. A Santiago, la capitale, ils ont retrouvé l'immense plaque de bronze dédiée à Amédée-François Frézier. Située sur la place de l'hôtel de ville, elle présente le plan de la ville réalisée par notre illustre Vailliérand en 1712.





DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ADMR ET LA MJC DU BREVON

Le projet d'établir un nouveau commerce dans l'ancienne mercerie n'ayant pas abouti, la commune a effectué des travaux afin de proposer des locaux adaptés pour l'ADMR et la MJC du Brevon et de permettre à Kyo Fukao d'agrandir la cuisine de son restaurant. Depuis octobre, ce local vide retrouve une seconde vie en favorisant les liens intergénérationnels.

LE PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE À LA DÉCOUVERTE DES COMMUNES DU BREVON

Début novembre, Pierre Lambert, Préfet de la Haute-Savoie, et Evelyne Guyon, Sous-Préfète de l'arrondissement de Thonon-les-Bains ont parcouru les villages de la vallée du Brevon en compagnie de Patricia Mahut et Richard Baud, Conseillers départementaux, de Jacqueline Garin, Présidente de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, et des maires des quatre communes.

A Vailly, ils se sont rendus au cœur de la forêt ivre, sur les berges du Brevon. Sur place, les représentants de l'Etat ont rencontré les responsables de l'ONF et du RTM. La problématique des terrains de notre village a été abordé, symbole fort du partenariat étroit entre les services de l'Etat la commune de Vailly. Ils ont ensuite visité le chantier du pôle petite-enfance de Pimberty.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année, la commune de Vailly accueillait la cérémonie intercommunale du 11 novembre. En présence des élus, des sections AFN, de la gendarmerie et des CPI de la vallée du Brevon, les élèves de l'école élémentaire ont lu d'émouvants témoignages de soldats de la Grande Guerre, français et allemands. L'Union Instrumentale quant à elle interprétait La Marseillaise et Les Allobroges. L'an prochain, la commémoration du centenaire de l'armistice se déroulera à Reyvroz.

L'actualité des associations

UN NOUVEAU DIRECTEUR ET DE NOUVEAUX COSTUMES POUR L'UNION INSTRUMENTALE

L'Union Instrumentale a repris le chemin des répétitions à la fin du mois de septembre en compagnie de son nouveau directeur Louis Michel Guinard-Thebault.

Après le départ de David Siffointe à la fin de la saison estivale, le comité de direction a entrepris des recherches pour lui trouver un successeur. Suite à plusieurs entretiens, les musiciennes et musiciens ont décidé de confier la direction de l'harmonie à Louis-Michel. Clarinettiste diplômé du conservatoire nationale de la région de Paris, il habite actuellement Annemasse, pratique la musique au sein de l'orchestre d'instruments à vent de Genève et enseigne au Mont-Saxonnex. Lors de la célébration de sainte Cécile en novembre dernier, il a tenu à remercier très chaleureusement l'ensemble des musiciens pour leur enthousiasme, leur motivation et la qualité du travail fourni depuis la rentrée. Par ailleurs, deux médailles d'argent de la Confédération musicale de France ont été remises à Pascal Morel-Chevillet et Eric Bidal pour 30 années de présence sur les rangs de l'harmonie. Deux nouvelles recrues ont également été applaudies : Jordan Trabichet aux percussions et Juliette Boussemart à la clarinette.



L'Union Instrumentale arborait fièrement ses nouveaux costumes, inaugurés en juin dernier et financés en partie par les municipalités de Vailly, de Reyvroz, le Conseil Départemental de la Haute Savoie et le Ministère de la culture. Les musiciennes et musiciens les remercient très sincèrement pour les aides apportées au financement de ce projet.

Les musiciens de l'Union Instrumentale

UNE NOUVELLE ASSOCIATION: "LA BECCA AUX FILLES"

Une nouvelle association vient de voir le jour dans notre commune : "La Becca aux Filles". Forte de 15 membres, son principal objectif est de préserver et d'entretenir le site de la Becca aux Filles.

En effet, les années et les caprices du temps commencent à peser sur la croix en fer réalisée en 1965 par Célestin Chatelain¹. Malgré les réparations et les opérations d'entretien de ces dernières années, son remplacement devient nécessaire. Pour ce faire, les membres de l'association fourmillent d'idées et lanceront prochainement une souscription.

Renseignements auprès du président Hervé Charles: 06 74 08 82 89.



¹ Avant 1965, la Becca était surmontée d'une croix en bois.

L'ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE "LES HERMONES"

L'Association culturelle et sociale "les Hermones" gère depuis 1973 le bâtiment "saint Joseph". Cet établissement a successivement abrité l'ouvroir, l'école ménagère, le centre d'enseignement rural puis le lycée des Hermones, sous le couvert du ministère de l'agriculture.

De 1936 à 1977, l'enseignement, l'infirmerie et l'animation du village étaient assurés par des religieuses de la Croix, secondées à partir de 1963 par des laïques. Le bâtiment fonctionna jusqu'en 2000 pour la formation des jeunes.

L'internat ferma ses portes en 1993 ; c'est à ce moment-là qu'une collaboration étroite s'établit avec les gîtes de France d'Annecy en vue de transformer le bâtiment en gîte de groupe. En 1994 un premier épi fut attribué puis un second en 2002.



Depuis 1995, Josette Trabichet occupait la présidence de cette association. Lors de la dernière Assemblée Générale du 13 octobre, elle a souhaité passer le flambeau et c'est Antoine Morel qui a accepté de lui succéder. Il peut compter sur une équipe dynamique et sur le soutien de Josette afin de se consacrer à l'accueil de vacanciers dans notre village de Vailly.

CONNAISSEZ-VOUS LA BIBLIOTHÈQUE DE REYVROZ ?

Située à l'étage de la mairie, la bibliothèque de Reyvroz a pris un coup de neuf. Plus grande, plus claire, elle vous permettra de choisir vos livres dans un cadre agréable. Nous nous efforçons de rajeunir notre parc de livres (BD pour adultes, Manga pour junior ...).

La bibliothèque est ouverte le vendredi :

• de 15 h 30 à 16 h hors période de congé

• de 17 h 00 à 16 h en période de congé

Nous étudions de nouveaux créneaux horaires pour l'année 2018. Notre carte est gratuite et vous permet de l'utiliser dans toutes les bibliothèques de la Communauté de Communes du Haut-Chablais. A bientôt.

L'équipe de la bibliothèque de Reyvroz



Tradition : la tête des conscrits

Avec la création de la conscription est apparue un peu partout en France une tradition durant laquelle les jeunes gens de chaque commune, se réunissaient et faisaient la fête, avant de partir à l'Armée. Cette tradition marquait en quelque sorte l'entrée dans le monde adulte.

Tout commence lors du conseil de révision, un rituel particulier et qui fait aujourd'hui sourire. Jugez plutôt! La scène se passe dans la mairie (ou la sous-préfecture) du chef-lieu de canton: pour les Vailliérands à Thonon-les-Bains donc. Les jeunes de 18 ans sont convoqués pour être mesurés, pesés, observés dans le détail: dentition, vue, infirmités diverses, ceci devant un médecin militaire avec les gendarmes pour assesseurs. Mais le plus surprenant, c'est que les garçons défilent en tenue d'Adam devant une très officielle commission composée des maires, du conseiller général, de l'adjudant de gendarmerie entre autres. Après examen du cas, si tout se passe normalement, la formule prononcée est "Bon pour le service". Les recalés sont généralement un peu malheureux... être réformé était ressenti comme un déshonneur.

A la sortie, place à la fête! Musique, bal, photographies avec le maire, achats de broches et autres souvenirs tels des cocardes avec rubans ou des chapeaux fantaisie achetés à des mercantis venus pour l'occasion sont les éléments visibles de ces festivités. Il n'est pas rare que ces objets portent l'inscription "Bon pour le service, bon pour les filles...". Rentré au village, le groupe se produisait ostensiblement et bruyamment. Et à partir de ce moment, à l'approche de l'anniversaire d'un conscrit ou d'une conscrite ou lors des bals et des fêtes du village, il se manifestait, aussi tapageur que possible.



Les conscrits de la classe 1922 de Reyvroz et de Vailly. Philippe Duchêne était le maire de notre commune (2° personne assise en partant de la gauche)

Les conscrits accordaient également une grande importance à leur drapeau. Celui-ci était orné de symboles et de formules patriotiques. Et à l'approche de leur départ pour le service militaire, il était remis officiellement à la mairie sauf quand les divergences politiques prenaient le dessus comme en témoigne cet article paru dans Le Messager du 21 mai 1904 :

Vailly / Don du drapeau

Dimanche dernier, les conscrits de la classe de 1903 (qui comprend 14 jeunes gens tous bons pour trois ans) ont offert leur superbe drapeau, non pas à la mairie comme cela s'est pratiqué jusqu'à ce jour, mais au président de la Société de défense républicaine de la commune. Ce dernier l'a reçu au nom de la société et a remercié ces jeunes gens de l'initiative qu'ils ont prise. Il leur a promis que leur drapeau marcherait à côté de celui de la société de défense et qu'il flotterait les jours de fête. Après avoir trinqué quelques verres, on s'est séparé contents de coté et d'autre en attendant les jours meilleurs qui permettraient à ces conscrits d'offrir leur emblème à un maire républicain. Honneur à ces jeunes gens qui ont ainsi manifesté leur attachement à la République.

Le Messager, 21 mai 1904.

A Vailly, cette tradition a progressivement disparu au cours des années 1960. Il est vrai que depuis 1997, le service militaire n'est plus obligatoire mais cette fête perdure encore dans certaines communes comme à Vacheresse par exemple. De quoi donner quelques idées aux jeunes de notre village qui fêtent leurs 20 ans cette année...



Les événements



L'agenda des manifestations 2018

Premier semestre

LIEIIIEI ZEIIK	:311 €
1 ^{er} janvier	Soupe à l'oignon du nouvel an offerte par le Comité des fêtes devant le garage communal à partir de 10 h 30
7 janvier	Concert de l'Union Instrumentale de Vailly à la salle des fêtes de Bellevaux à partir de 17 h. Entrée libre.
13 janvier	Vœux de la municipalité à la salle polyvalente à 19 h
28 janvier	Concert du Choeur du Brevon en l'église de Lullin. Entrée libre.
3 février	Loto de l'Association sportive scolaire à la salle polyvalente de Vailly. Ouverture des portes à 18 h 30. Renseignements sur apevailly74.over-blog.com
5 février	Don du sang à partir de 17 h à la salle des fêtes de Bellevaux
Du 15 février au 8 mars à 17 h 30	Tous les jeudis, la Maison du Brevon organise un rendez-vous dégustation! Raclette ou fondue, et Vin de Savoie ou vin chaud. Pour vous faire découvrir les bons produits du terroir de notre région
24 février	A partir de 10h30, passage du char de carnaval aux hameaux des Plagnes, des Charges et du Lavouet. Dès 18h, soirée déguisée pour petits et grands organisée par le Comité des fêtes de Vailly à la salle polyvalente. Ambiance musicale et karaoké.
11 mars	Concours de belote de l'école élémentaire à la salle polyvalente
17 mars	Soirée théâtre à la salle polyvalente de Vailly avec l'association Attitud'Altitudes
2 avril	Chasse aux œufs dans le village de Bellevaux organisée par l'association Attitud'Altitude
28-29 avril	Vogue de la Saint Georges organisée par l'Union Instrumentale
12 mai	Vente de fleurs de printemps sur commande organisée par l'Association sportive scolaire devant le garage communal. Des bons de commande sont disponibles auprès des membres de l'association.
20 mai	Trails de la vallée du Brevon
21 mai	Pèlerinage à Notre-Dame d'Hermone
28 mai	Don du sang à partir de 17 h à la salle des fêtes de Bellevaux
3 juin	Emmontagnée et repas à l'alpage du Sciard
3 juin 16 juin	Emmontagnée et repas à l'alpage du Sciard Journée d'entretien des sentiers de la commune

Les événements



Second semestre

	Fête Nationale avec concert de l'Union Instrumentale,
14 juillet	vin d'honneur et bal populaire dans la cour de l'école
Du 15 juillet	Visite du parc nordique et de ses chiens de traîneaux
au 19 août	tous les mercredis de 17 h 30 à 19 h 30. Traîneaux Passion - Parc Nordique Les Plagnes - Tél. 04 50 73 76 05
21-22 juillet	Fête de l'Alpage à la Buchille organisée par le Comité des fêtes. Fête de l'Accordéon, repas champêtres, artisanat
30 juillet	Don du sang à partir de 17 h à la salle des fêtes de Bellevaux
Août (date à définir)	Stage de vannerie animé par Suzanne Nazaire à la salle polyvalente. Renseignements et inscriptions au 06 42 35 48 70.
15 août	Pèlerinage à Notre-Dame d'Hermone
26 août	Concours de pétanque au profit du Téléthon organisé par le Comité des fêtes (Vailly ou Reyvroz en fonction des travaux sur le secteur du Quart Charrière)
27 octobre	Vente de fleurs pour la Toussaint organisée par l'Association sportive scolaire
11 novembre	Commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale
24-25 novembre	Marché d'avent Noël organisé par l'association Attitud'Altitudes (lieu à confirmer)
25 novembre	Sainte Cécile de l'Union instrumentale
Début décembre	Repas des ainés
5 décembre	Distribution de papillotes en chien de traîneau entre Reyvroz, Vailly et Lullin organisée par Hermones animations
23 décembre	Passage du Père Noël dans un hameau de la commune.

Activités et animations régulières

- Tous les premiers mercredis du mois, la CCHC et la MJC du Brevon propose l'atelier **"Et si on jouait ?"**, de 15 h à 18 h à l'espace associatif "La Fruitière". Ouvert à tous de 0 à 99 ans. Gratuit.
- Du 1^{er} mai au 31 octobre 2018 : tous les jours sur réservation, **canirando, sulky** avec les chiens de Traineaux Passion. Renseignements sur www.traineauxpassion.com

Un peu d'humour Rencontre entre un élu des villes et une élue des champs!

- T'habites à Vailly...Ah c'est là-haut dans la montagne...
- A 800 m, c'est pas la haute montagne non plus!
- Oui, mais l'hiver avec le froid, la neige sur les routes, ça doit pas être évident tous les jours!
- Avec des pneus neige c'est pas si compliqué, et les chasses neige ça sert l'hiver.
- Je sens le terrain glissant !... Moi, tu vois, je préfère vivre en bas, être à côté de tout, je tiens à ce que mes enfants fassent des activités !
- Ah mais tu sais on a des choses à te proposer chez nous aussi: la musique, le foot, le ski, et puis avec la MJC qui s'est créée il y a deux ans, ils peuvent faire du judo, de la danse, du roller, du dessin, du rugby, du hip-hop, de...
- Oui, mais pas taekwondo?
- ... non t'as raison pas encore de taekwondo...
- Quand t'es malade, tu es obligé de redescendre sur Thonon?
- Ah non, c'est pas ce que tu crois. On a des médecins à Lullin et à Bellevaux qui prennent sans rendezvous tous les jours. Quand je vois mes copines qui courent après des pédiatres pour des urgences, je n'ai rien à leur envier! Il y a aussi une pharmacie, des kinés, des infirmières...
- Et les courses, t'as pas intérêt à oublier le pot de moutarde!
- Oui ça s'appelle de l'organisation! Et on a des petits commerces de proximité à Vailly et sur les communes alentours... On a même la livraison de paniers de légumes! On n'est pas pris, quoi... J'ai de la place je peux planter mes pommes de terre, mes salades, mes haricots. Et puis tu sais chez moi, avec mon composte, c'est du Bio garanti!
- Oui tout ça c'est bien mais avoue que la campagne question ambiance, c'est limité.
- A c'est sûr Vailly, c'est pas the night fever! Mais on a trois bons restos avec des cartes et des ambiances différentes. Et des associations qui organisent des soirées dans l'année. Après, si tu veux te faire un ciné ou aller te cultiver autrement que dans ton jardin, tu vas à Thonon, à Evian, c'est pas si loin. Mais c'est sûr que quand t'habites chez nous, t'es obligé d'avoir une voiture, on n'est pas des adeptes du transport en commun.
- Ah ce qu'il y a de bien au moins chez vous, c'est que côté circulation, vous n'êtes pas pris dans les bouchons!
- Oui... sauf quand y'a les vaches... ou les feux pour les travaux. Mais pas de panique, les bouchons ça permet aussi d'admirer le paysage.
- Sinon je ne t'ai pas encore parlé de la crèche, des artisans, des agris...
- Ma parole, t'es l'office du tourisme à toi toute seule!
- Tu comprends, Vailly, c'est un peu comme le couteau suisse : t'as tout le nécessaire et même un peu plus! Et tu sais, le bons sens paysan, il nous est toujours utile, et moi je me surprends encore à rêver, oui oui! A l'heure du développement durable et du consommer local, je rêve d'une volonté politique qui soutienne nos paysans pour la création d'un label produits du Brevon (ou du Chablais si tu veux!), d'une maison de vente en direct. Je rêve que Vailly devienne le village où l'on trie le mieux ses déchets et où l'on aura réduit le plus ses ordures ménagères. Je rêve que s'y installe un supermarché du vrac. Je rêve d'un jardin coopératif où s'échangerait connaissances et savoir-faire. Je rêve d'un chef-lieu qui donne envie de s'y arrêter. Je rêve de poulaillers communaux où les gens pourraient apporter leurs déchets verts et repartir avec des œufs frais. Je rêve de bistrots où l'on viendrait se réconcilier avec son voisin. Je rêve que ceux qui viennent s'y installer se disent qu'ils ont fait le bon choix finalement. Je rêve que chacun agisse pour un Vailly beau, chaleureux, vivant...
- Ouh là là, tu devrais songer à te représenter aux prochaines élections, toi! Allez en attendant c'est l'heure de l'apéro! Et justement j'ai entendu parler d'une tradition bien sympathique dans votre village: la tournée des hameaux du père Noël. Tu m'y emmènes?